

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Siège Social : 39 rue Henri Carrette - ROUBAIX

6-:00:-

Circulaire Confidentielle N° 13

18 Novembre 1925

Réunion du Bureau Fédéral. - Cette réunion s'est tenue le mercredi 11 Novembre, à la Bourse du Travail de Tourcoing. Le trésorier a exposé la situation financière. Il en résultera un rigoureux équilibre pour 1925, si les Syndicats Indépendants d'Alsace transmettent au siège fédéral une cotisation supplémentaire pour 1925% Sous quoi, le déficit sera de 300 francs.

Après discussion, le Bureau fédéral décide de proposer aux syndicats affiliés, par la présente circulaire, une cotisation fédérale de 60 centimes par an et par membre. Quinze centimes devant être versés sous forme de cotisations internationales, il restera pour la Fédération, une cotisation de 45 centimes par membre.

Cette cotisation est indispensable, si l'on veut travailler au développement de la Fédération Textile. Avec la cotisation actuelle, aucun crédit n'est prévu pour la participation du Bureau Confédéral, ni pour les déplacements de propagande.

Nous prions nos correspondants de bien vouloir soumettre au plus tôt le projet de la nouvelle cotisation aux groupements qu'ils représentent.

Ils feront utilement usage du projet de budget ci-joint qui apparaît incompréhensible à moins de condamner la Fédération Textile à n'avoir jamais une efficacité réelle.

La Question des Huit Heures. - Après examen de la situation dans la Loire et dans l'Isère au sujet de l'application des Huit Heures dans le Textile, rappelant d'autre part, la décision du Congrès National, le Bureau Fédéral estime qu'il y a lieu de donner suite au Projet de Révision du Décret d'Administration Publique qui fut adopté au dernier Congrès.

Une réduction des dérogations ne peut en effet, qu'améliorer la situation générale et ne peut mettre en péril les accords plus avantageux réalisés en certaines régions concernant le régime des Huit Heures.

- Le Bureau prononce aussi l'admission du Syndicat de la Dentelle, de Calais.

Le Secrétaire-Général

Louis BLAIN